

---

**Présidence : Macédoine du Nord**

## **1422<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 11 mai 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Suspension : 12 h 55

Reprise : 15 h 05

Clôture : 17 h 55

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/635/23 OSCE+)

Le Président a souhaité au nouveau Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur N. Holland, la bienvenue au Conseil permanent.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : MÉCANISME DE MOSCOU INVOQUÉ PAR 38 ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE EN RAPPORT AVEC DES MENACES PARTICULIÈREMENT GRAVES PESANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DE LA DIMENSION HUMAINE DE L'OSCE PAR LA RÉPUBLIQUE DE BIÉLORUSSIE

Président, M. H. Ascensio (Rapporteur dans le cadre du Mécanisme de Moscou), Danemark (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldavie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de l'Ukraine) (PC.DEL/642/23), Suède (également au nom de

l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de la Croatie, de Chypre, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Slovénie) (PC.DEL/647/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/637/23), Royaume-Uni, Pologne, Italie (PC.DEL/656/23/Corr.1), France (PC.DEL/636/23 OSCE+), Canada, Irlande (PC.DEL/639/23), Norvège (PC.DEL/646/23), Lituanie, Lettonie (PC.DEL/667/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/638/23), Biélorussie (PC.DEL/666/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour :    **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE  
RUSSIE CONTRE L'URKAINE**

Ukraine (PC.DEL/664/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/662/23), Royaume-Uni, Canada, Türkiye (PC.DEL/672/23 OSCE+), Suisse, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/641/23), Norvège (PC.DEL/644/23)

Point 3 de l'ordre du jour :    **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'OSCE  
POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Président, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/9/23/Rev.1), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/663/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/652/23), Fédération de Russie (PC.DEL/648/23), Türkiye (PC.DEL/670/23 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/649/23 OSCE+), Royaume-Uni, Ukraine, Allemagne, Suisse, Norvège (PC.DEL/660/23), Italie (PC.DEL/657/23), France (PC.DEL/653/23 OSCE+), Canada, Ouzbékistan, Kazakhstan (PC.DEL/654/23 OSCE+), Malte, Kirghizistan, Serbie, Grèce, Irlande (PC.DEL/650/23), Biélorussie (PC.DEL/665/23 OSCE+), Portugal (PC.DEL/651/23), Turkménistan, Azerbaïdjan, Moldavie, Pays-Bas (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Lettonie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Norvège, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/655/23 OSCE+), Arménie (PC.DEL/668/23 OSCE+), Suède-Union européenne

Point 4 de l'ordre du jour :    **AFFAIRES COURANTES**

- a)     *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/640/23), Canada

- b) *Nouvelle action agressive et provocatrice de l'Azerbaïdjan contre le territoire souverain de l'Arménie* : Arménie (PC.DEL/661/23)
- c) *Agression de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan destinée à faire dérailler le processus de normalisation et la négociation d'un traité de paix* : Azerbaïdjan (PC.DEL/643/23 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

*Appel à soumettre des idées et des propositions dans la Boîte sur le genre* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Aucune déclaration

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

*Rapport final de la Mission restreinte d'observation des élections de mi-mandat aux États-Unis d'Amérique menée par le BIDDH* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/658/23), Fédération de Russie (PC.DEL/659/23)

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 mai 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal, par visioconférence